

CHAUSSURES "UNIC" "PINET" "SADERNE" DENOT: M^{me} PAPILLON-BONTE 167, Rue de Lannoy, 167 ROUBAIX Téléphone: 17.36

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS... Nord et limitrophes... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00 France et Belgique... 34.00; 64.00 Union postale... 38.00; 50.00; 92.00

REDACTION-ANNONCES ABONNEMENTS ROUBAIX... 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. 6. Chèques postaux 87 Lille TOURCOING... 33, rue Carnot, Téléph. 37. LILLE... 3, rue Faiderba, Tél. 57.07.

CHAUSSURES PAPILLON-BONTE Maison la plus Ancienne de la Région possédant Le plus grand Stock Le plus beau Choix Les plus bas Prix

La question des Syndicats libres

En réponse à notre article paru hier, à cette même place, les syndicats cégétistes nous ont envoyé une lettre que nous publions ci-dessous. Les syndicats cégétistes relient notre allusion à certaines conditions imposées par la Commission Intersyndicale aux délégués ouvriers, conditions acceptées d'ailleurs, nous par la C.G.T., et refusées par la C.F.T.C.

Les signataires de cette lettre déclarent: « Jamais nous n'accepterions, pour pouvoir entrer en pourparlers avec le Patronat, que celui-ci puisse nous imposer des conditions portant atteinte à notre dignité ou notre indépendance. Nous devons à la vérité d'ajouter du reste, que jamais le Consortium Textile ni aucune organisation patronale ne nous a posé de conditions de ce genre. »

Nous enregistrons cette assertion. En regard, nous mettons simplement des déclarations qui furent faites par l'administrateur-délégué du Consortium.

On demandait à M. Ley pour quels motifs il refusait toute entrevue aux délégués des syndicats libres lorsque se posait une question d'ordre professionnel.

M. Ley répondit qu'il avait obtenu certaines garanties de la C. G. T. alors que les syndicats libres refusaient de les lui donner. Ces garanties furent même précisées. Il est convenu que les syndicats cégétistes, dit en substance M. Ley, n'agiteront jamais la question des bas salaires (salaires des hommes de peine), ni celle des allocations familiales. Le Patronat entend régler ces questions lui-même et n'y admet point l'ingérence des syndicats.

Nous croyons inutile d'ajouter quelques commentaires.

Loin de nous la pensée de suspecter le bon vouloir des représentants de la C.G.T. Il est possible que, pour eux, ces deux questions soient tout à fait secondaires. En acceptant de donner ces garanties ils n'ont pas estimé alléger la moindre parcelle de leur indépendance. On nous permettra cependant de répéter que nous préférons l'attitude des syndicats libres. Peut-être, ne serons-nous pas seul de cet avis.

Jean REBOUX.

Crise ministérielle partielle en Belgique

M. Rolin-Jacquemyns ministre de l'Intérieur, démissionne

Bruxelles, 5 mai. — La crise prévue depuis un certain temps, vient de se déclencher. M. le ministre Rolin-Jacquemyns, qui semblait le moins visé dans le Gouvernement par l'opinion publique a présenté, ce matin, sa démission à M. Poullet. Reçu l'après-midi par le Roi, il a prié le souverain de bien vouloir accepter sa démission.

M. Rolin-Jacquemyns expose ainsi, dans sa lettre, les motifs de son départ:

J'ai le regret de constater de plus en plus que le Conseil des ministres perdrait, malgré tout, à poursuivre en matière fiscale et notamment en ce qui concerne la question essentielle de la superprime, aucune concession sérieuse qui soit de nature à ramener le calme dans les esprits et à assurer au Gouvernement du pays et au pays lui-même la confiance du public étranger et en conséquence celle des capitalistes en Belgique et à l'étranger.

Dans ces conditions, je considère, après mûre réflexion, qu'il n'est devenu impossible de continuer à faire partie du Gouvernement, et, nonobstant les rapports excellents que je n'ai cessé d'avoir personnellement avec tous mes collègues et tout particulièrement avec vous-même, je me trouve dans la pénible nécessité de prier le Roi de bien vouloir agréer ma démission.

M. Rolin-Jacquemyns représentait dans le cabinet l'élément libéral, bien que le parti n'ait jamais reconnu officiellement sa participation.

LES CAUSES

M. Rolin-Jacquemyns expose ainsi, dans sa lettre, les motifs de son départ: J'ai le regret de constater de plus en plus que le Conseil des ministres perdrait, malgré tout, à poursuivre en matière fiscale et notamment en ce qui concerne la question essentielle de la superprime, aucune concession sérieuse qui soit de nature à ramener le calme dans les esprits et à assurer au Gouvernement du pays et au pays lui-même la confiance du public étranger et en conséquence celle des capitalistes en Belgique et à l'étranger.

M. Rolin-Jacquemyns ministre de l'Intérieur de Belgique

Bruxelles, 5 mai. — Dans les coulisses de la Chambre où la démission de M. Rolin-Jacquemyns fait l'objet de toutes les conversations, on affirmait, ce midi, que M. Carton, ministre des Colonies, remettrait aussi son portefeuille.

LA DEMISSION DE M. CARTON EST OFFICIELLE

M. Carton, ministre des Colonies, a démissionné. C'est un coup sensible pour le ministère. M. Carton jouissait dans son département des Colonies de la plus haute considération.

La situation mercredi soir

Plusieurs réunions mouvementées ont été tenues, particulièrement par les droites, dans le courant de l'après-midi. Les catholiques traditionnalistes ont été unanimes à demander la démission du Gouvernement.

LES CHANGES

	MARDI	MERCREDI
LIVRE	148.45	153.00
DOLLAR	30.59	31.53
BELGIQUE	100.00	96.00

UNE SEPTUAGENAIRE COMBAT CONTRE DEUX AIGLES

Montpellier, 5 mai. — M^{me} Azema, cultivatrice, 75 ans, s'appretait à donner à manger à ses poules, lorsqu'elle aperçut deux aigles qui allaient emporter chacun une volaille.

AUX ASSISES DE LA SEINE

La fusillade de la rue Damrémont, à Paris

LE VERDICT: BERNARDON EST ACQUITTE. — CLERC, BENEFICIAIRE DES CIRCONSTANCES ATTENUANTES, DECLARE COUPABLE, SANS PREMEDITATION ET A L'EXCEUSE DE LA PROVOCATION, EST CONDAMNE A TROIS ANS DE PRISON

Paris, 5 mai. — La 14^e audience de ce long procès s'ouvre à midi 30, devant une salle comble et ébranlée.

M. BERTHON PRESENTE LA DEFENSE DE CLERC

C'est à M. André Berthon, avocat de Clerc, que la parole est donnée. Il présente que les véritables responsables se sont les Jeunes socialistes. Clerc, dit-il, a été provoqué et frappé. Pour se défendre il a tiré en l'air, afin d'échapper ses agresseurs.

M. ALBERT FOURNIER FAIT UNE CONFERENCE SUR LA POLITIQUE FASOISTE

Une courte suspension d'audience, puis M. Albert Fournier, député, prend la parole. C'est une conférence sur la politique fasciste et les violences fascistes qui ont provoqué les incidents de la rue Damrémont, que fait M. Albert Fournier.

M. TORRES PLAIDE POUR BERNARDON

M. Henry Torrès lui succède pour présenter la défense de Bernardon.

Un Gouverneur socialiste en Indo-Chine

Le socialisme, jusqu'à présent, n'avait pas été pour nous un article d'exportation. C'est-à-dire que nous nous contentions de le faire connaître dans la métropole sans influencer sur la direction des affaires. Mais nos dirigeants, même les plus avancés, préservaient nos colonies de ce mal de tête. Moitié par habitude, moitié par un reste de bon sens, on envoyait, pour représenter la puissance française sur ces terres qui prolongent la métrairie, des gouverneurs qui gouvernaient.

LA GRÈVE GÉNÉRALE EN ANGLETERRE

Quatre millions de chômeurs

L'organisation de la défense se contre l'arrêt du travail

LA MATINÉE DE MERCREDI A LONDRES

Londres, 5 mai. — Le spectacle de la rue, à Londres, est presque celui de la veille. Toutefois, on est frappé d'une diminution appréciable de l'encoulement. On commence à s'organiser et le désarroi du premier jour commence à faire place à la méthode.

DES CHEMINOTS FONT PART A LEURS CAMARADES DE LA DÉCISION DE QUITTER LE TRAVAIL

Devant la porte de certains bureaux de poste habituellement ouverts de bonne heure on peut lire, par exemple, l'arrêt du travail des employés de la poste. Sur les grandes lignes, les grands centres recommencent à être reliés les uns aux autres d'une façon spectaculaire, il est vrai, mais qui assure toutefois un certain nombre de communications essentielles dans la journée.

LE VERDICT

Le chef du jury lit sa déclaration. Dans l'ensemble de ses réponses, le jury accorde les circonstances atténuantes pour Clerc.

LE VERDICT

À 7 h. 30, les jurés font leur rentrée. Le chef du jury lit sa déclaration. Dans l'ensemble de ses réponses, le jury accorde les circonstances atténuantes pour Clerc.

LES INCIDENTS

Londres, 5 mai. — Des scènes de désordre se sont produites dans certains quartiers de Londres. Un taxi a été précipité du haut d'un pont dans la Tamise. Des forts continents de

LE VERDICT

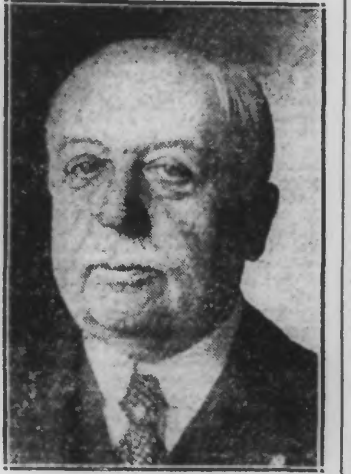
Le chef du jury lit sa déclaration. Dans l'ensemble de ses réponses, le jury accorde les circonstances atténuantes pour Clerc.

LE VERDICT

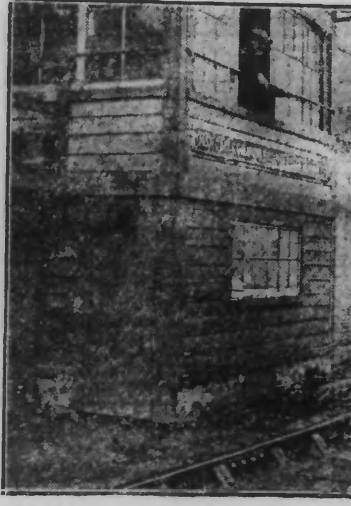
À 7 h. 30, les jurés font leur rentrée. Le chef du jury lit sa déclaration. Dans l'ensemble de ses réponses, le jury accorde les circonstances atténuantes pour Clerc.

LES INCIDENTS

Londres, 5 mai. — Des scènes de désordre se sont produites dans certains quartiers de Londres. Un taxi a été précipité du haut d'un pont dans la Tamise. Des forts continents de



M. Rolin-Jacquemyns ministre de l'Intérieur de Belgique



DES CHEMINOTS FONT PART A LEURS CAMARADES DE LA DÉCISION DE QUITTER LE TRAVAIL



M. ARTHUR HENDERSON un des chefs du mouvement travailliste



LES VOLONTAIRES A UN POSTE D'AGUILLAGE